

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 51

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

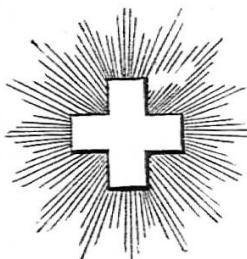
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 54.



LAUSANNE

21 décembre 1907.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le Noël des Mages. — La copie. — Méthode phonétique et orthographe. — Vieux documents. — Correspondance. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Conte de Noël : La princesse Lilith. — Récitation : Les trois bambins. — Noël. — Table des matières.*

NOËL DES MAGES

*Voulant encor revoir Jésus,
Suivant l'Etoile
Au Ciel sans voile,
A l'âge de cent ans et plus,
Les Rois Mages sont revenus...*

Les trois Rois Mages de Chaldée,
Très vieux... mais toujours inlassés,
Sont revenus en Galilée,
Après trente et trois ans passés ;
Et l'Etoile mystérieuse
Qui les guida vers Béthléem
Vient de s'arrêter, radieuse,
Au-dessus de Jérusalem.

Ont voulu porter leurs hommages,
Dans le Temple, au divin Sauveur...
Mais les Prêtres ont dit aux Mages :
« Nous ignorons cet Imposteur ! »
De palais en riche demeure
Ont cherché le Prophète blond...
Et tous les Grands ont dit sur l'heure :
« Nous ignorons ce Vagabond ! »

Mais, dans les faubourgs, quelques hommes,
De haillons à peine vêtus.

Leur ont dit : « Venez, car nous sommes
Les disciples de ce Jésus ! »
Et, sur le flanc de la colline,
L'ont trouvé, devers la mi-nuit,
Prêchant la Parole divine
A douze Pauvres... comme Lui !

Alors les trois rois de la Terre
A celui du Ciel, en présents,
Avec l'*Or*, ainsi que naguère,
Ont offert la *Myrrhe* et l'*Encens* !
Mais Jésus, de sa voix si douce,
Dit, en les embrassant tous trois :
« Ces Richesses, je les repousse,
Et je les accepte à la fois :

Pour qu'embaumant votre prière,
Il l'emporte droit vers les cieux,
Aux pieds des Autels de mon Père
Allumez l'*Encens* précieux,
Portez la *Myrrhe* à Magdeleine
Pour le jour — proche — de ma Mort ;
Puis, au nom du Christ, à main pleine,
Aux pauvres gueux semez votre *Or* !... »

...*Et les Vœux divins accomplis,*
Suivant l'Étoile
Au Ciel sans voile,
Vers leurs lointains, lointains pays,
Les Rois Mages sont repartis...

THÉODORE BOTREL.

La copie, moyen d'apprendre l'orthographe. — Rationnellement pratiquée, la copie, d'après le *Volume*, peut être pour les commençants un exercice supérieur à la dictée.

Chacun sait que la connaissance d'un mot se compose de quatre sortes de souvenirs : 1^o d'un souvenir auditif ; 2^o d'un souvenir visuel ; 3^o d'un souvenir graphique et 4^o d'un souvenir d'articulation.

Or, par la copie, on renforce à la fois les souvenirs visuels et les souvenirs graphiques ; on peut même évoquer de récents souvenirs auditifs ou des souvenirs d'articulation si, comme cela arrive fréquemment, la copie est prise dans les textes récemment récités ou lus.

Pour que la copie soit profitable, il est indispensable qu'elle devienne le com-

plément d'autres leçons. Les enfants viennent d'avoir leur leçon de lecture. Certainement l'on en doublera le profit si l'on a soin de faire copier quelques lignes.

MÉTHODE PHONÉTIQUE ET ORTHOGRAPHE

Il a été déjà dit ici-même d'excellentes choses sur ce sujet (v. les N°s 39 et 40 de l'*Educateur*) : cependant les questions soulevées sont assez nombreuses et assez complexes pour qu'il soit permis d'y revenir.

Laissant à d'autres le soin d'examiner si vraiment la connaissance de l'orthographe — ce « malheur national », comme l'appelait Max Muller — est en baisse et de rechercher éventuellement les causes de cette décadence ou les remèdes qu'on pourrait y apporter, nous voudrions élucider aujourd'hui un point seulement du débat.

A-t-on le droit de rendre responsable la méthode phonétique employée dans quelques classes — encore peu nombreuses d'ailleurs — de l'orthographe bonne ou mauvaise de nos écoliers ?

Posons d'abord un fait qu'on perd trop souvent de vue : la méthode dite « phonétique » est une méthode de *lecture*. Comme telle on a rarement contesté qu'elle ne soit plus rapide, plus facile, plus intéressante, plus logique que la méthode d'épellation autrefois ou encore actuellement en usage ; mais ce qu'on lui reproche depuis longtemps et avec persistance — chez nous — c'est son influence néfaste sur l'orthographe.

Admettons un instant qu'il ait été vraiment établi qu'il y a une proportion plus forte d'élèves orthographiant mal dans les classes — encore peu nombreuses nous le répétons — où la méthode phonétique a été employée. Qu'est-ce que cela prouverait ? Rien à notre avis, sinon que ces enfants ont reçu des leçons d'*orthographe* insuffisantes. La méthode phonétique n'est et ne peut être qu'une méthode de lecture : elle vise à apprendre à lire aussi bien et aussi rapidement que possible et ne prétend pas faire davantage. Or il ne suffit pas de lire un mot, même souvent, pour savoir l'orthographier. La méthode phonétique ne dispense donc pas de l'étude de l'orthographe, mais elle ne l'empêche nullement non plus.

On croit communément que la lecture et l'orthographe peuvent s'apprendre simultanément. Nous pensons au contraire que ce sont là deux genres de travail fort différents, et qu'il y aurait avantage pour l'enfant à les faire *successivement*. Qu'il triomphe d'abord des premières difficultés de la lecture, après quoi il abordera petit à petit celles de l'orthographe. Et alors, mais alors seulement, l'épellation repoussée un instant comme procédé de lecture reprendra ses droits comme procédé d'enseignement orthographique.

Les adversaires de la méthode phonétique semblent croire qu'elle proscrit absolument l'épellation. C'est vrai tant qu'il s'agit de lecture, parce que l'épellation complique et retarde inutilement l'apprentissage de la lecture, parce qu'elle rend machinale et abstraite une étude qui peut être au contraire un excellent exercice d'observation et de réflexion. Mais une fois le mot lu, la tâche de la méthode phonétique est achevée. Rien n'empêche le maître de se servir alors des procédés qui lui sembleront les meilleurs pour fixer l'image de ce mot dans la mémoire de l'enfant : épellation, copie, etc., etc.

Au lieu de faire marcher de front la lecture et l'orthographe, nous pensons donc simplement que la lecture — si difficile à elle seule — suffit à absorber l'attention et les forces du petit écolier pendant quelques mois. C'est sans doute parce qu'il partage cette manière de voir que le Département de l'instruction publique a supprimé la dictée d'examen pour la première année d'école primaire. Quelle est l'institutrice qui la regrette ?

Prévenons un nouveau malentendu. Si nous disons que la lecture et l'orthographe ne peuvent marcher de front — l'une n'exigeant d'ailleurs que quelques mois et l'autre des années — cela ne signifie pas que les mots lus ne seront pas *écrits* par les élèves et qu'on n'attirera pas leur attention sur les lettres qui les composent. Bien au contraire. La méthode phonétique fait constamment appel à la réflexion. L'élève compare sans cesse les sons du mot parlé et les signes qui les représentent. Il remarque, par exemple, quand il lit le mot fontaine, que le son è rendu jusqu'alors par è ou é, se rend ici par ai, comme aussi dans laine, aile, etc., — que le son représenté par les lettres a et n dans tante, se rend aussi par am, témoin le mot lampe, par en : cendre, ou par em : novembre, — que le son s s'écrit d'ordinaire par s mais aussi par c, et même par t dans Helvétie, etc., etc.

L'intérêt éveillé ainsi pour la *forme* des mots, ne sera-t-il pas d'un précieux secours lorsqu'il s'agira d'apprendre l'orthographe ? Cette étude n'en deviendra-t-elle pas plus intéressante, plus raisonnée et plus profitable ?

Un point de détail encore sur lequel il serait bon de s'entendre. Lorsque l'enfant lit, il émet à chaque signe ou groupe de signes le son que celui-ci représente, mais lorsque plus tard il épelle, il nomme chaque lettre par son nom. Si donc il doit lire le mot « enfant », il dira : an f' an, mais si on lui demande ensuite de l'épeler, c'est-à-dire d'indiquer les *lettres* qu'il faut pour l'écrire, il dira : é, enne, effe, a, enne, té.

Voilà comment nous comprenons la méthode phonétique, et nous

serions heureux qu'on nous dit en quoi, appliquée ainsi, elle peut nuire à l'étude de l'orthographe. Nous sommes persuadé que, dans cette question comme dans bien d'autres, il suffirait de s'entendre pour se comprendre : après avoir bien discuté et bien ferraillé, on s'aperçoit tout à coup que tout le monde était d'accord. Puisse-t-il en être ainsi dans le cas particulier, et la méthode phonétique comme l'orthographe verront encore de beaux jours.

F. M. GRAND.

VIEUX DOCUMENTS

Projet de Règlemens et de Tablatures pour les écoles ressortissantes du Ve Colloque d'Aigle.

x. — POLICE DES ÉCOLES.

Pour le pasteur. — 1. Chaque pasteur aura pour chaque école de sa paroisse un grand livre, fourni par le public, où seront enregistrés :

La portion des reglemens et tablatures qui regardera l'école pour laquelle sera le livre ;

L'état de chaque école ; pension du régent : noms et âge des écoliers ;

Leur entrée dans l'école ; leur sortie ;

La distinction des classes ; le verbal de chaque visite et examen général.

2. Ces visites et examens se feront au printemps. Le pasteur se fera assister dans chacun, par l'assesseur consistorial du quartier, et en les annonçant, il y invitera les peres et meres, et tous ceux qui prennent interet aux écoles.

Dans les lieux à portée de l'église, les examens se feront, autant que la saison le permettra, dans l'église même.

Le pasteur assignera et distribuera les prix fournis par le public, savoir : aux deux plus diligens de chaque classe et aux deux suivans, selon ce tarif :

3. Indépendamment des examens, le pasteur aura soin de visitter, au moins une fois tous les 15 jours chaque école à portée, et de prendre connaissance des negligens.

4. Les autres seront ainsi visittées par l'assesseur du quartier, qui avertira le pasteur des negligens, ou autres fautes des regens.

Pour les écoliers. — 1. Ils seront assidus aux écoles, chacun de sa classe, et ponctuels à s'y trouver pour la prière d'entrée.

Tout écolier doit se peigner et se laver les visages et les mains, avant que de paraître à l'école.

2. Aucun ne sortira pour s'en aller chez lui, avant la prière de la fin, et le congé du maître.

3. Ils étudieront chez eux et apprendront bien les leçons qui leur seront données pour chaque école.

4. En y entrant, chacun ira s'asseoir à la place qu'il avait au sortir de l'école précédente.

5. Ils y seront appliqués et attentifs chacun à ce qu'il doit faire, ou écouter ne babilleront point ensemble et ne feront aucun bruit.

6. Ils obéiront sans replique, à tout ce qui leur sera ordonné par le maître,

se soumettront à ses chatimens, sans resistance, et ne lui parleront jamais que chapeau bas.

7. Ils se parleront honnetement les uns aux autres, et dans le poste de l'école, en y venant ou en sortant, aucun ne dira *toi* ou *tu* à son camarade, mais toujours *vous*.

8. Ils auront soin de tenir propres, de ne point gâter, ni salir leurs livres et papiers, et de les apporter chacun à l'école, où il devra s'en servir.

9. Pendant l'école, aucun ne sortira que pour quelque besoin, et avec la permission du maître. Deux ne sortiront jamais ensemble, et chacun rentrera d'abord, sans s'amuser dehors.

10. En rentrant chez eux, ou en venant à l'école, ils pourront s'égayer dans les rues, sans faire ni bruit, ni malice à personne.

11. Les garçons salueront du chapeau, et les filles feront la reverence à toute personne qu'ils rencontreront, et qui aura communiqué.

12. On ne les entendra jamais ni jurer, ni prononcer aucune parole malhonête, ni dire des injures à personne, ni de donner des démentis.

13. Ils ne se querelleront, ni ne se frapperont jamais l'un l'autre, ni personne.

14. Ils ne jetteront jamais des pierres, ni contre gens, ni contre bêtes, ni contre les maisons.

15. Ils ne feront jamais de dommages aux possessions, arbres et fruits d'autrui.

16. Aucun ne prendra les grandes vacances avant le lundi où elles seront données par le pasteur.

17. Tous seront ponctuels à revenir à l'école, le lundi même où elles commenceront à s'ouvrir.

18. En tout tems d'écoles et de vacances, les écoliers des premières classes seront assidus aux catechismes du dimanche, et assis dans leurs places derrière leurs regens.

19. Ils entreront dans l'église avant que la cloche ait cessé de sonner, et n'en sortiront jamais qu'après la benediction, à la suite de leurs regens, sans bruit et sans courir.

20. Ils y seront attentifs à l'instruction, dans le silence et dans le respect dû à la maison de Dieu, et à la Sainte Assemblée.

21. Ils ne paraîtront jamais dans les rues pendant les Actions ni du jeudi, ni du dimanche.

22. Quand ils n'auront pas pu se trouver au catechisme du dimanche, ils ne sortiront point de chez eux, de tout le jour.

23. Les fautes de malice, bruit dans les rues et pillages de fruits, commis le dimanche, seront châtées plus severement que celles des autres jours.

24. Quand il y aura des mariages sur semaine, et que les écoliers iront ces jours là au catechisme ou à la prière, ils ne s'y placeront point de manière à regarder les époux en face.

25. En hyver, les écoliers ne glisseront, ni ne se lugeront point dans les rues, ni dans les chemins publics.

26. Sur douze écoliers, il y aura toujours deux observateurs qui devront marquer toutes les fautes qu'ils verront faire aux autres, contre les devoirs et les règles prescrites cy dessus.

Ils remettront leurs notes écrites et signées à leur regent, tous les lundis et jeudis à l'école du matin, afin que les coupables y soient châtiés, selon le cas.

Les rechutes seront châtiées plus severement que les premières fautes.

Le nombre des observateurs sera multiplié dans chaque école, à proportion du nombre des écoliers.

On ne prendra les observateurs que dans la première classe, et les filles pourront l'être.

Chaque écolier le sera à son tour, et on les changera tous les trois mois.

Ceux dont le terme ne sera pas fini avant les vacances, continueront à l'être les vacances ; s'il est fini, on en établira d'autres.

Si quelqu'un des observateurs tombe en faute, il sera plus châtié. S'il accusait mal à propos, il recevrait le double du châtiment mérité par la faute qu'il aurait supposé et, de plus, il ne pourrait plus être observateur dans la même classe.

27. Ces règles seront lues dans chaque école, le premier lundi de chaque mois.

Il sera bon de les faire imprimer, et qu'elles servent aux exercices de lecture des écoliers de la seconde et troisième classe.

CORRESPONDANCE

A propos d'enseignement ménager.

Genève, décembre 1907.

Je viens de lire dans l'*Educateur* du 7 décembre l'article « A nos lecteurs et à nos lectrices », où, à propos de l'enseignement ménager, vous dites combien il est regrettable que les cantons de la Suisse romande, à l'exception de Fribourg et du Valais, que vous placez au premier rang, ne suivent pas la marche ascendante de ceux de la Suisse allemande. Vous faites ensuite une statistique des principales villes suisses qui possèdent des Ecoles ménagères et vous ne parlez pas de Genève.

Permettez-moi de venir vous donner quelques renseignements sur notre institution dont les 325 élèves crient bien haut la vitalité.

Fondée en 1897, elle a vu le nombre de ses élèves augmenter rapidement. De 125 jeunes filles inscrites au début, l'effectif atteint à ce jour 325 élèves. Régulièrement inspectée par les soins du Département fédéral, elle a reçu chaque année des encouragements précieux et le témoignage qu'on peut la considérer comme l'école modèle en son genre.

Mais, j'ai l'air de venir ici faire le panégyrique de notre établissement scolaire ; là, n'est pas mon intention ; je désire seulement, dans une petite rectification que vous ne me refuserez pas dans une de vos prochaines éditions, vous prier de bien vouloir nous donner acte d'existence.

Veuillez recevoir, M. le Rédacteur, avec mes remerciements pour votre attention, mes respectueuses salutations.

A. FONTAINE

Directrice de l'Ecole professionnelle et ménagère
de Genève.

Dont acte. Le dernier *Annuaire de l'instruction publique*, par M. le Dr Huber, accuse, en effet, pour l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève, le nombre de 297 élèves. Au reste, nous n'avons pas dit que cet enseignement n'est pas

représenté à Genève. Il y a des écoles professionnelles et ménagères à Neuchâtel, Lausanne, Genève et ailleurs, mais nous devons constater que, dans les cantons de Fribourg et du Valais, cet enseignement s'est répandu non seulement dans les centres urbains, mais dans les plus modestes villages. (*La Réd.*).

BIBLIOGRAPHIE

Liselette et ses découvertes, par Jeanne Marsand. Illustrations de Henry Roberty, Lausanne, Payot et Cie. 1907.

Voici un livre nouveau qui fera le bonheur des mamans en quête d'étrennes pour leurs fillettes. L'histoire en est très simple et charmante : une petite fille, gâtée par sa grand'maman, par conséquent un peu désobéissante, étourdie, égoïste, « découvre » que ses défauts font de la peine à ceux qu'elle aime. Comme elle a très bon cœur, elle arrive, après beaucoup d'efforts et de persévérance à s'en corriger. L'exemple est contagieux et les heureuses fillettes qui recevront ce charmant volume, feront peut-être d'aussi salutaires découvertes que Liselette. Du reste, ce livre, par sa jolie couverture rouge et ses très nombreuses illustrations ne peut manquer de plaire à ses lectrices. Encore un mot, bien que *Liselette et ses découvertes* soit spécialement écrit pour enfants, il sort absolument de la banalité habituelle de ce genre de littérature. M.

Examens pédagogiques des recrues en Valais de 1886 à 1906, par le chanoine X. de Cocatrix, curé de Bagnes, membre du Conseil de l'Instruction publique.

Une chose a grandement étonné ceux qui suivent le mouvement de l'instruction publique dans notre pays, ce sont les progrès réalisés par le Valais dans les résultats des examens pédagogiques des recrues. Un mot le dira mieux que beaucoup de phrases. En 1886, il occupait le vingt-quatrième rang, et en 1906 il arriva bon dixième ; devançant dans sa moyenne (7,48) la moyenne générale de la Suisse (7,52). M. le chanoine Cocatrix a présenté sur cette étape superbe, une étude très documentée, consciente, enthousiaste, où il montre en termes pleins d'une juvénile ardeur, les progrès réalisés par son cher canton. Le Bureau fédéral de statistique lui a fourni les données nécessaires, et des tableaux nombreux et savamment établis rendent intuitive cette belle ascension vers les cimes. Nous félicitons sincèrement nos confédérés valaisans pour les résultats obtenus ; cependant, faut-il le dire, les chiffres disent beaucoup de choses, mais ils ne disent pas tout. A ceux que ce problème intéresse, nous signalons le beau travail de M. de Cocatrix. Ils y trouveront matière à réflexion et à comparaison. H. Gz.

Thèmes latins. Classes de première et de seconde, par A. Mouchard. Un volum in-12, Paris, librairie Poussielgue, 1907.

Voici un recueil de 75 thèmes latins, choisis parmi nos meilleurs écrivains depuis Calvin, Amyot et Montaigne, jusqu'à Jouffroy, Augustin Thierry et Thiers. Ces morceaux très littéraires demandent une pratique du thème latin beaucoup plus grande que celle que nos programmes nous permettent ; ils exigent même une maîtrise de la langue et de la stylistique latines qui les rendent sans emploi dans nos classes. Choix d'ailleurs agréable et varié de sujets essentiellement historiques, philosophiques et moraux. B. G.

PARTIE PRATIQUE

CONTE DE NOËL

La princesse Lilith.

A mon filleul Guy Le Roux.

I

Jésus étant né à Bethléem, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem et dirent :

— Où est le roi des Juifs qui est né ? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

Le roi Hérode, l'ayant appris, fut troublé ; et, ayant assemblé les sacrificeurs et les scribes, il s'informa d'eux où devait naître le Christ.

Et ils lui dirent :

— C'est à Bethléem.

Alors Hérode, ayant appelé secrètement les mages, s'enquit du temps où ils avaient vu l'étoile ; et, les envoyant à Bethléem, il leur dit :

— Allez, informez-vous exactement de ce petit enfant ; et, quand, vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer.

Mais, après que les mages, conduits par l'étoile, eurent trouvé et adoré l'enfant, avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils s'en allèrent dans leur pays par un autre chemin.

Alors Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère¹⁾...

II

La princesse Lilith, fille du roi Hérode, couchée sur un lit de pourpre, songeait, tandis que la négresse Noun balançait sur son front un éventail de plumes et que son chat Astaroth dormait à ses pieds.

La princesse Lilith avait quinze ans, ses yeux étaient profonds comme une eau de citerne, et sa bouche pareille à une fleur d'hibiscus.

Elle songeait à sa mère, la reine Marianne ; morte quand Lilith était toute petite encore. Elle ne savait point que son père l'avait tuée par jalousie ; mais elle savait qu'il conservait, au fond d'une chambre secrète, le corps de la reine embaumé dans du miel et des aromates, et qu'il pleurait encore.

Elle songeait à son père, le roi Hérode, si sombre et toujours malade. Quelquefois il s'enfermait dans sa chambre, et, là, on l'entendait pousser des cris. C'est qu'il croyait revoir ceux qu'il avait fait mourir ; son beau-frère Kostobar, sa femme Mariahne, ses fils Aristobule et Alexandre, frères de Lilith, sa belle-mère Alexandra, son fils Antipater, le docteur de la loi Bababen Bouta, et beaucoup d'autres. Et, bien que Lilith ignorât ces choses, son père lui inspirait une grande terreur.

Elle songeait au Messie attendu des juifs, et dont lui avait parlé sa nourrice Egla, morte à présent. Et, quoique le Messie dût être roi à la place d'Hérode, elle se disait qu'elle voudrait bien pourtant le voir ; car l'attrait lointain de cet événement merveilleux la détournait de chercher comment il pourrait s'accomplir.

Elle songeait enfin au petit Hozaël, le fils de sa sœur de lait Zébouda, qui

¹⁾ Matthieu, II, 1-16.

demeurait à Bethléem. Hozaël était un petit garçon d'un an, qui riait et commençait à parler. Lilith l'aimait tendrement. Et, presque tous les jours, faisant atteler ses mules au chariot de cèdre, elle allait, avec la négresse Noun, visiter le petit Hozaël.

Lilith songeait à tout cela, et qu'elle était bien seule au monde, et que, sans le petit Hozaël, elle se serait beaucoup ennuyée.

III

Alors Lilith alla dans le jardin, afin de s'y promener sous les grands sycomores.

Elle y rencontra le vieux Zabulon, qui avait été autrefois capitaine des gardes du roi. Hérode avait remplacé sa garde privée par des soldats romains ; mais, ayant confiance dans le vieux Zabulon, il l'avait chargé de surveiller la partie du palais qu'habitait la princesse Lilith.

Le vieux Zabulon, infirme depuis quelques années, se chauffait au soleil sur un banc de pierre ; et l'âge l'avait si fort incliné que sa large barbe se repliait sur ses genoux.

Lilith lui dit :

— Tu es triste, vieux Zabulon ?

— J'ai su par un centurion que le roi avait donné l'ordre de tuer demain, dès l'aube, tous les enfants de Bethléem au-dessous de deux ans.

— Pourquoi ?

— Les mages ont annoncé que le Messie est né. Mais on ne sait à quoi le reconnaître, et les mages ne sont pas revenus dire s'ils l'avaient trouvé. En tuant tous les petits enfants de Bethléem, le roi est sûr que le Messie ne lui échappera pas.

— C'est vrai, dit Lilith, cela est très bien imaginé. Puis après un moment de réflexion :

— Est-ce qu'on peut le voir ?

— Qui ?

— Le Messie.

— Pour le voir il faudrait savoir où il est, le roi n'aurait pas besoin de tuer tous les petits enfants de la bourgade.

— C'est juste, dit Lilith.

Elle ajouta à voix basse : et comme ayant peur de ses paroles : — Mon père est bien méchant.

Puis, tout à coup :

— Et le petit Hozaël ?

— Le petit Hozaël, dit Zabulon, mourra comme les autres, car les soldats fouilleront dans toutes les maisons.

— Pourtant, je suis très sûre, moi, que le petit Hozaël n'est pas le Messie. Comment voulez-vous qu'il soit le Messie ? C'est le fils de ma sœur de lait.

— Demandez sa grâce à votre père, dit Zabulon.

— Je n'ose pas dit Lilith.

Elle reprit :

— Je vais aller, avec Noun, chercher moi-même le petit Hozaël, et je le cacherai dans ma chambre. Il y sera en sûreté car le roi n'y vient presque jamais.

IV

Lilith fit atteler les mules au chariot de cèdre, fut à Bethléem avec Noun, entra chez sa sœur de lait, Zébouda, et lui dit :

— Voilà trop longtemps que je n'ai pas vu Hozaël. Je voudrais l'emporter dans mon palais et le garder un jour et une nuit. L'enfant est sevré et n'a plus besoin de tes soins. Je lui donnerai une robe d'hyacinthe et un collier de perles.

Et elle ne dit point à Zébouda ce qu'elle avait appris de Zabulon, tant elle avait peur du roi.

Mais elle remarqua que le visage de Zébouda rayonnait d'une joie inaccoutumée.

— Pourquoi es-tu si joyeuse ?

Zébouda hésita un instant, et répondit :

— Je suis joyeuse, princesse Lilith, parce que vous aimez mon fils.

— Et ton mari, où donc est-il ?

Zébouda hésita encore et répondit :

— Il est allé rassembler son troupeau dans la montagne.

V

Noun cacha sous ses voiles le petit Hozaël ; et Lilith et la bonne négresse rentrèrent au palais, à l'heure où le soleil se couchait derrière Jérusalem.

Quand Lilith fut dans sa chambre, elle prit Hozaël sur ses genoux ; et l'enfant riait et voulait saisir les longs pendants d'oreilles de la petite princesse.

Mais Noun qui, dans la salle voisine, préparait une bouillie de maïs pour l'enfant, accourut et dit : — Le roi ! Voici le roi !

Lilith n'eut que le temps de cacher Hozaël au fond d'une large corbeille et de le recouvrir d'un monceau de soies et de laines éclatantes.

Le roi Hérode entra à pas pesants, le dos voûté, les yeux sanglants dans sa face terreuse, secouant sur lui des colliers et des plaques d'or ; et son menton était agité d'un tremblement dont sa barbe tressée frissonnait toute.

Il dit à Lilith :

— D'où viens-tu ?

Elle répondit :

— De Jéricho.

Et elle leva sur le roi ses yeux tranquilles comme l'eau des citernes.

— Oh ! comme elle lui ressemble ! murmura Hérode.

A ce moment, un petit cri sortit de la corbeille.

— Veux-tu bien te taire ? dit Lilith au chat Astaroth qui dormait sur le tapis.

Puis elle dit au roi :

— Mon père, vous semblez avoir du chagrin ; voulez-vous que je vous chante une chanson ?

Et prenant sa cithare, elle chanta une chanson sur les roses.

Et le roi murmura :

— Oh ! cette voix !

Et il s'enfuit, comme pris d'épouvante, parce que les regards et la chanson de Lilith lui avaient rappelé la voix et les yeux de la reine Marianne.

VI

Un peu après Lilith alla dans le jardin et vit le vieux Zabulon qui pleurait.

— Pourquoi pleures-tu, vieux Zabulon ?

— Vous le savez, princesse Lilith. Je pleure parce que le roi veut tuer ce petit enfant qui est le Messie.

— Mais, dit Lilith, s'il était vraiment le Messie, les hommes n'auraient pas le pouvoir de le tuer.

— Dieu veut qu'on l'aide, répondit Zabulon. Princesse, vous qui êtes bonne et compatissante, vous devriez avertir le père et la mère de ce petit enfant.

— Mais où les trouverai-je ?

— Interrogez les gens de Bethléem.

— Mais dois-je sauver celui qui chassera ma race de ce palais, celui par qui je serai peut-être un jour une pauvre prisonnière ou une mendiante des rues ?

— Ces temps sont éloignés, dit Zabulon, et le Messie n'est encore qu'un tout petit enfant, plus faible que le petit Hozaël. Puis le Messie aura assez de puissance pour être roi sans faire de mal à personne. Et si un jour vous aviez une fille, princesse Lilith, le Messie, quand il sera grand, pourrait la prendre en mariage.

— Mais est-il le Messie ? demanda Lilith.

— Oui, dit Zabulon, puisqu'il est né à Bethléem au temps marqué par les prophètes et que les mages ont vu son étoile.

— Il doit être beau, quoique petit, n'est-ce pas, Zabulon ?

— Il est écrit qu'il sera le plus beau entre les enfants des hommes.

— J'irai le voir, dit Lilith.

VII

La nuit venue, Lilith s'enveloppa de voiles noirs ; et les bracelets et les cercles d'or de ses bras et de ses chevilles, et les colliers de son cou et les pierres précieuses dont elle était toute couverte luisaient à travers ses voiles aussi doucement que les étoiles dans le ciel ; et ainsi Lilith ressemblait à la nuit, dont elle portait le nom.

Car « Lilith », en langue hébraïque signifie la nuit.

Elle sortit secrètement du palais avec la négresse Noun, et elle songeait en chemin :

— Je ne voudrais pas que le Messie enlevât la couronne à mon père ; car il me serait dur de ne plus habiter un beau palais et de ne plus avoir de beaux tapis, de belles robes, des joyaux et des parfums. Mais je ne veux pas non plus que l'on fasse mourir ce petit enfant nouveau-né. Alors je dirai à mon père que j'ai découvert sa retraite et, en récompense de ce service, je le prierai d'épargner cet enfant et de le garder dans son palais. Ainsi, il ne pourra nous nuire ; mais s'il est le Messie, il nous associera à sa puissance.

VIII

Lilith trouva Zébouda en prière avec son mari Méthouel. Et tous deux paraissaient remplis d'une grande joie.

Alors Lilith s'avisa d'une ruse :

Hozaël va bien, dit-elle, et je vous le rendrai demain. Mais, puisque vous savez où est le Messie, conduisez-moi vers lui. Je suis venue pour l'adorer.

Méthouel était un homme simple et peu enclin à croire le mal. Il répondit :

— Je vous conduirai, princesse Lilith.

IX

Quand ils arrivèrent au lieu où était l'enfant, Lilith fut fort étonnée, car elle

s'était attendue à quelque chose d'extraordinaire et de magnifique, sans savoir pourquoi, et elle ne vit qu'une hutte adossée au rocher et, sous ce chaume, un âne, un bœuf, un homme qui avait l'air d'un artisan, une femme du peuple, belle sans doute, mais pâle et frêle et pauvrement vêtue, et, dans la mangeoire, sur la paille, un petit enfant qui lui parut d'abord pareil à beaucoup d'autres.

Mais, s'étant approchée, elle vit ses yeux, et dans ses yeux, un regard qui n'était point d'un enfant, une douceur infinie et plus qu'humaine ; et elle s'aperçut que l'étable n'était éclairée que par la lumière qui émanait de lui.

Elle dit à la jeune mère :

— Comment vous appelez-vous ?

— Miryem.

— Et votre petit garçon ?

— Jésus.

— Il a l'air bien sage.

— Il pleure quelquefois, mais il ne crie jamais.

— Voulez-vous me permettre de l'embrasser ?

— Oui, madame, dit Miryem.

Lilith s'inclina, baissa l'enfant sur le front ; et Miryem fut un peu fâchée de voir qu'elle ne s'agenouillait pas.

— Ainsi, dit Lilith, ce petit garçon est le Messie ?

— Vous l'avez dit, madame.

— Et il sera roi des juifs ?

C'est pour cela que Dieu l'a envoyé.

— Mais alors il fera la guerre, il tuera beaucoup d'hommes, et il détrônera le roi Hérode ou son successeur ?

— Non, dit Miryem, car son royaume n'est pas de ce monde. Il n'aura pas de gardes, ni de soldats ; il n'aura pas de palais ni de trésors ; il ne lèvera pas d'impôts, et il vivra comme le plus pauvre des pêcheurs du lac de Génézareth. Il sera le serviteur des humbles et des petits. Il guérira les malades et consolera les affligés. Il enseignera la vérité et la justice, et c'est sur les coeurs, non sur les corps qu'il régnera. Il souffrira pour nous apprendre le prix de la souffrance. Il sera le roi des pleurs, de la charité et du pardon. Il sera le roi de l'amour. Car il aimera les hommes ; et, à ceux qui sont tourmentés d'un désir d'aimer auquel la terre ne suffit point, il dira comment leur pauvre cœur trouvera son contentement et sa joie. Il aura d'inépuisables miséricordes pour tous ceux qui, même coupables, auront conservé ce don d'aimer et cette vertu de se sentir frères des autres hommes et de ne pas se préférer à eux. Et sans doute il aura un trône.

— Ah ! vous voyez bien, dit Lilith, résistant encore.

— ...Mais, reprit Miryem, ce trône sera une croix.

C'est sur une croix qu'il mourra, pour expier les péchés des hommes et afin que Dieu, son père les prenne en pitié.

Lilith écoutait avec étonnement, lentement elle tourna la tête vers la crèche ; elle vit que l'enfant la regardait, et, sous la caresse de ses yeux profonds, vaincue, elle glissa sur ses genoux en murmurant :

— On ne m'avait jamais dit ces choses.

Et elle adora.

Et depuis longtemps Noun, la bonne négresse, était agenouillée et pleurait.

— Je sais, dit Lilith en se relevant, que le roi Hérode cherche l'enfant pour le faire mourir. Prenez l'âne (je le payerai à son maître), et fuyez !

X

Par les chemins étroits serpentant autour des collines rondes, Jésus et sa mère, et Joseph, et Lilith, et la négresse, et l'âne arrivèrent dans la plaine.

— C'est ici, dit la princesse, qu'il faut que je vous quitte. Je suis la princesse Lilith, fille du roi Hérode. Souvenez-vous de moi.

Et pendant que Miryem, montée sur l'âne que conduisait Joseph, et tenant Jésus dans ses bras, s'éloignait par le chemin de droite, Lilith suivait des yeux, dans la nuit, l'auréole qui entourait le front divin du petit enfant.

Et juste au moment où, derrière un bois de sycomores, la pâle lumière mystérieuse disparaissait, voici que, par le chemin de gauche, apparut, avec un bruit de chevaux, des froissements de fer, et des flueurs rapides de casques sous la lune, l'escadron des soldats romains, marchant vers Bethléem...

XI

Chacun sait que la princesse Lilith fut une des saintes femmes qui suivirent Jésus le jour de son sacrifice, et que le petit Hozaël fut un des premiers disciples du Christ-Sauveur. (L. J.)

JULES LEMAÎTRE.

RÉCITATION.

Les trois bambins.

(*Conte de Noël.*)

Tous trois se tenant par la main,
S'en allaient le long du chemin,
Trois petits enfants du même âge.
Les cloches sonnaient dans le ciel :

Noël, Noël !

A tous les clochers du village.

Un vieillard qui les vit passer
S'arrêta pour les embrasser
(Il paraît que c'était Saint-Pierre.)
Il leur dit d'une voix de miel :

Noël, Noël !

Faites tous trois une prière.

(E. N.)

Les petits enfants aimaient Dieu,
Ils firent tous les trois un vœu,
L'espoir allumait leur prunelle.
Ah ! dit je ne sais plus lequel :

Noël, Noël !

Je voudrais un polichinelle.

Le second, ce ne fut pas long,
Dit, je veux un soldat de plomb,
Le plus petit restait derrière.
Et toi ? dit Pierre paternel :

Noël, Noël !

Un morceau de pain pour ma mère.

Noël.

Noël est enfin revenu
Avec sa hotte toute pleine.
Et, pendant plus d'une semaine,
Nous entendrons cet air connu :
Noël ! sois donc le bienvenu.
Pour nous enfants, ah ! quelle aubaine
Noël est enfin revenu
Avec sa hotte toute pleine.
Oui, mais plus d'un est méconnu,
Et ne reçoit pour toute étreinte
Qu'un appoint de mal et de peine,
Et c'est le pauvre qui va nu.
Pour lui Noël n'est pas venu
Avec sa hotte toute pleine.

(A. REVERCHON.)

Classe du soir.